

<p>Electricien</p> <p>Profil de fonction</p>
--

Description des tâches principales :

L'Administration communale de Jemeppe-sur-Sambre souhaite engager un Electricien.

Missions principales :

Sous l'autorité du Directeur technique et d'un responsable technique, l'ouvrier électricien aura pour missions et ce, de façon non exhaustive :

- les travaux liés à l'installation et à l'entretien des tableaux électriques et des cabines tels que le câblage, le raccordement, ... ;
- la réparation des installations électriques ;
- la mise en conformité des installations électriques suivant le rapport des organismes agréés ;
- ...

Connaissances spécifiques attendues

- piloter et exécuter les manœuvres sur réseaux basse tension et haute tension (enclenchement, délestage...) dans le respect de la sécurité, des fonctionnalités et des priorités ;
- placer, monter et réparer les lignes téléphoniques, informatiques, les alarmes, les fibres optiques, ... ;
- réaliser les dépannages ;
- réaliser une installation neuve ou modifiée en suivant un cahier des charges en vue d'une réception par un organisme de contrôle indépendant (+ participer au contrôle avec Vincotte/AIB), ...

Compétences et qualité attendues

- Expérience réussie dans l'installation, le dépannage et l'entretien d'équipements basse et haute tension ;

- Bonne connaissance et/ou utilisation d'appareils de mesure et de détection de pannes ;
- Bonne lecture, interprétation et réalisation de schémas électriques ;
- Respect des réglementations en vigueur ;
- Respect strict des procédures de sécurité.

Conditions d'admission :

- Être âgé de 18 ans au moins, belge ou citoyen de l'Union européenne, vous disposez OBLIGATOIREMENT (les candidats ne rencontrant pas les conditions de diplôme énumérées ci-dessous seront d'office écartés) :
 - ✓ D'un diplôme A2 en électricité
 - ✓ Avoir une expérience en électricité de minimum 2 ans ;
 - ✓ Être en possession du permis B et d'un véhicule ;
 - ✓ Être d'une conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques ;
 - ✓ Être en possession d'un passeport APE valable au moment de l'engagement.

Conditions particulières :

La réussite de chaque épreuve (obtenir au moins 60 %) est obligatoire pour passer à l'épreuve suivante.

1. Epreuve technique : Consiste en la mise en pratique des aptitudes nécessaires à la fonction.
2. Epreuve orale devant les membres du jury : Cette épreuve a pour vocation, entre autres, d'évaluer la personnalité du candidat, de s'informer sur ses motivations, d'évaluer ses compétences, d'évaluer ses aptitudes et son raisonnement.

La commission de sélection se réserve le droit, en cas de réception de plus de vingt candidatures, d'effectuer une sélection préalable des candidats sur base des lettres de motivation et CV reçus en fonction de la pertinence des candidatures et de l'adéquation du profil à la fonction.

La commission de sélection se réserve également le droit de relancer l'appel à candidatures si le nombre de candidatures reçues n'est pas suffisant.

Contrat :

Nous vous proposons :

- Un contrat à durée indéterminée – temps-plein dans l'échelle D6.
- Un horaire de 38h/semaine.
- Un double pécule de vacances et une allocation de fin d'année
- Des chèques repas d'une valeur faciale de 7,00 €.

L'entrée en fonction est souhaitée le plus rapidement possible à l'issue de la procédure.

Candidature :

Les candidatures doivent être adressées :

- par pli ordinaire, au plus tard pour le 30 septembre 2021 à l'attention de Monsieur le Directeur général, Dimitri TONNEAU – Place communale 20 à 5190 Jemeppe-sur-Sambre, avec la référence « Electricien »
- par courriel, au plus tard pour le 30 septembre 2021 sur l'adresse recrutement@jemeppe-sur-sambre.be avec la référence « Electricien ».

Le Département RH reste à votre écoute pour toutes précisions complémentaires au 071.75.00.10.

Seront jointes à la candidature, sous peine de nullité, les **pièces justificatives** suivantes :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de six mois à la date limite d'introduction de la candidature,
- Une copie du diplôme requis.

Avertissement

Seules les candidatures rentrées dans les délais imposés pourront être prises en considération.

Pour être jugées valables, elles seront, en outre, accompagnées de l'ensemble des pièces justificatives.

En cas de manquement de ces pièces, à l'exception du passeport ape qui pourra être remis au moment de l'engagement, elles seront considérées comme nulles et non avenues.

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.